



Fédération Nationale du Folklore Français

et sa section Européenne

Us et Costumes

Nouvelle série - N° 41 – été 2018

Sommaire :

- La « guerre des demoiselles » (Couserans) – page 1
- Le costume traditionnel féminin landais - page 4
- Les échassiers landais – page 5
- La matadore (Antilles) - page 6
- 1^{er} mai au pays d'Arles – page 8
- Costumes de Sologne - page 9
- Lectures d'été - page 10
- Dans les bacs - page 12

LA « GUERRE DES DEMOISELLES »

Des hommes et du fer :

L'époque : post-napoléonienne.

Le lieu : l'Ariège, plus exactement le Comté de Foix, et plus précisément encore : le Couserans.

Napoléon allait chercher en Ariège, dit-on, « **des hommes et du fer** »...

Pour les hommes, c'est vérifiable dans les archives mises en ligne par « mémoire des hommes ».

(<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=202&titre=registres-matricules-de-la-garde-imperiale-et-de-l-infanterie-de-ligne>).

Quant au fer, l'Ariège était à cette époque un des sites les plus productifs de France, grâce à ses mines, mais aussi à la puissance motrice des nombreuses chutes d'eau qui actionnaient les forges à martinets, dites également (et à tort) : « forges à la catalane ».

Ce n'est qu'après 1830 que les mines de Lorraine et de Normandie prendront leur essor et viendront concurrencer le fer ariégeois.

La métallurgie nécessitant l'emploi de charbon (de bois), elle entraînait en concurrence directe avec les intérêts des paysans, usagers des forêts... (droits de pacage et marronnage)

Au village de SAURAT, où l'économie est partagée entre le travail de la terre et les activités liées aux forges, sur les 300 feux recensés dans le canton, on pouvait noter 190 chefs de familles en



Ci-dessus : La dernière forge à martinet en parfait état de marche à l'écomusée de Montgaillard (09).

liaison directe avec la métallurgie : maîtres de forges, forgerons, maréchaux, ou bûcherons et charbonniers. Les relations ancestrales patiemment établies au fil des temps avaient permis une coexistence pacifique et raisonnée entre des intérêts divergents. Chacun y trouvait son compte.

Mais revenons à la fin de l'épopée napoléonienne. Nos grognards ariégeois, ayant parcouru l'Europe, rentrent finalement chez eux... la tête pleine du fracas des batailles, mais aussi des musiques entendues là bas... les mazurkas, varsoviennes, polkas, quadrilles, qui révolutionneront peu à peu les fêtes locales et entrèrent dans le patrimoine musical de nos campagnes.

Et puis, surtout, ils ont envie de paix... la paix du foyer retrouvé, la routine régulière du travail rythmé par les saisons.

Or, en 1827, cette quiétude enfin retrouvée va être troublée...

L'ère industrielle : La France a besoin d'ACIER !!!

Le temps des batailles passé, la France entre de plein pied dans l'ère industrielle.

Rappelons pour mémoire, que la première ligne de chemin de fer, entre Saint-Etienne et Andrézieux, verra le jour en 1827, suivie de près par la célèbre ligne Paris-Saint-Germain-en-Laye.

27 mai 1827 : Charles X est roi de France, et **un nouveau code forestier**, faisant la part belle à la production du charbon de bois (à l'usage exclusif de la métallurgie), voit le jour...

Désormais, l'exploitation des forêts va être exclusivement confiée aux riches propriétaires forestiers, aux bûcherons et aux charbonniers qui auront pour unique objectif de fournir en charbon les maîtres des forges, plus actifs et gourmands que jamais.

Les paysans, eux, se verront interdire les droits ancestraux de pacage (*pâtûre des animaux en sous-bois*), marronnage (*ramassage du bois mort*), et même, d'exploitation des bois de construction.

L'équilibre est rompu.

Oui mais voilà... Ailleurs peut-être, mais... pas là !!! Nous sommes en Ariège !!!...

De temps immémoriaux (XIII^{ème} siècle) les paysans avaient obtenu le libre usage des forêts de la main même des Comtes de Foix...

Y renoncer aurait réduit d'autant les terres cultivées, obligé à doubler les jachères, à cultiver le fourrage pour nourrir les bêtes en été tout autant qu'en hiver..., conduit à acheter son bois de chauffage, de construction, et... empêché « bonne-maman » d'aller ramasser les champignons... On allait bien voir ce qu'on allait voir... Non mais des fois !

Le temps de mettre la réforme en place, ce n'est qu'en 1829 que les premières amendes seront dressées. Les procès verbaux passeront de 200 en 1825 à 1000 en 1829...

On menaça les paysans de saisir leurs troupeaux pris à pacager dans les bois. Certains furent lourdement taxés... L'émotion fut forte...

Et nos Ariégeois dont certains, rappelons-le, avaient combattu dans toute l'Europe, attachés qu'ils étaient à leurs droits ancestraux, n'avaient pas la moindre intention de se soumettre à quelque pouvoir Parisien et Royaliste que ce soit.

Le déclenchement des hostilités :



Le jour de la fête de Carnaval, 17 février 1830, à Massat, près de 400 hommes masqués firent un tel charivari que... la fête tourna mal...

Qu'on imagine une troupe hétéroclite de 400 « **demoiselles** » (déguisement traditionnel de carnaval) vêtus de chemises de nuit, de jupons, de peaux de bêtes, de cornes, de sacs, la face noircie, des poils de porc collés sur le visage, perruqués, armés de haches, de sabres de cavalerie, de pistolets d'arçon, qui (certainement quelque boisson aidant...) firent monter leur colère et s'en prirent violemment aux «salamandres» (gardes forestiers), maîtres des forges, charbonniers, propriétaires terriens et représentants de l'ordre, auxquels ils donnèrent la chasse... Le mouvement était lancé...

On avait basculé de la fête à l'exaspération, de la contestation à la lutte armée... On venait d'entrer dans un mouvement revendicatif qui allait durer 40 ans, connu sous le nom de :

« GUERRE DES DEMOISELLES »

Face à l'insurrection, la réponse gouvernementale allait être terrible : les « dragonnades »...

Système mis au point sous Louis XIV, contre les Camisards des Cévennes : les régiments étaient logés chez l'habitant, sans autre subsistance que les ressources locales... sans autre consigne que faire régner l'ordre en se livrant à tous les débordements que l'on peut imaginer...

Une véritable armée de 13 compagnies d'infanterie de ligne et 8 brigades de gendarmerie (soit 2000 hommes : 1 militaire pour 126 habitants) fut envoyée sur place.

Des communes furent condamnées à payer des amendes, des troupeaux furent saisis. Des paysans, arrêtés sans preuves et jugés sommairement, furent condamnés à des peines de travaux forcés à une époque où l'espérance de vie au bagne n'excédait pas 5 ans...

Pouvant compter sur l'appui de la population, les « demoiselles » intensifièrent leur guerre d'escarmouches malgré la répression militaire. Les huissiers, et représentants de la loi ne purent désormais faire un pas sans être escortés. Des propriétaires terriens cessèrent leur activité d'exploitants de bois et charbon. Même les militaires ne purent se déplacer autrement qu'armés et en nombre.

Parti du Couserans, le mouvement fit tâche d'huile et s'étendit à toute la chaîne pyrénéenne, de la Catalogne au Béarn.

Au final, en 1832, le droit de pacage sera restauré. Une ordonnance annulera les dispositions du code forestier pour l'Ariège et les paysans injustement incarcérés seront amnistiés.

Toutefois, ce mouvement se poursuivra jusqu'en 1872... chaque fois qu'un retour en arrière sera tenté, chaque fois que le pouvoir (quel qu'il soit) viendra bousculer des habitudes séculaires...

Les tensions ne cesseront définitivement qu'avec l'exode rural (*suite à la crise de la pomme de terre... autre histoire*), l'essor pris par le minerai de fer lorrain, et l'exploitation du charbon fossile qui évitera avantageusement le déboisement des forêts. Les forges pyrénéennes à martinets seront désormais obsolètes, l'acier coulé et moulé remplaçant l'acier forgé.

Dans la mémoire collective, les détails se sont perdus... Toutefois, restera ancré un sentiment confus, constitutif d'une identité : « **L'Ariégeois est par nature réfractaire à tout pouvoir établi, qui voudrait imposer sa loi par la force, unilatéralement, et contre l'intérêt général** ».

Dans l'imaginaire patrimonial ariégeois, la **GUERRE DES DEMOISELLES** a rejoint les **FAYDITS de MONTSEGUR** (où 250 cathares furent jetés au bûcher pour avoir refusé de renier leur foi) ; et les **OURS de COMINAC** (que les villageois opposèrent aux forces de l'ordre et aux représentants de l'état venus répertorier les biens de LEUR église).

Pour plus d'informations sur le sujet :

* <http://archives.ariège.fr/Ressources-en-ligne/Autres-ressources-numeriques> :

Les **ARCHIVES DEPARTEMENTALES de l'ARIEGE** ont numérisé les 638 pages d'un remarquable document de première main (l'intégralité des minutes des procès): **Document 3U66** : «*Association de malfaiteurs (1830)*» ; «*Dossier d'instruction de la Cour d'Assises de l'Ariège concernant la dévastation de bois, incendies et rébellions*»

Très instructif sur les faits eux-mêmes, mais aussi, au fil des témoignages, sur le langage, francisé pour la circonstance, parlé par les paysans de l'époque (mauvais mélange d'Occitan et de



Français retranscrit fidèlement par les greffiers du tribunal).

Bibliographie :

* François Baby : « *La guerre des demoiselles* » 1829 1872 / Editions Cairn

* Guy Vassal : « *La guerre des demoiselles* » / Les Editions de Paris Max Chaleil.

Alain AUDOUY - HORA & E.F.R.B

(Lors de la dernière élection de la Payse de France, en janvier, plusieurs candidates – élues ou pas - nous avaient promis un texte présentant leur costume et ses particularités, reprenant les grandes lignes de la présentation qui se fait la semaine précédant l'élection, après-midi ouvert chaque année au public et riche en informations et découvertes. Nous commençons donc aujourd'hui la publication de ces textes, non sans avoir vivement remercié les jeunes filles qui se sont prêtées à cet exercice délicat, car il y a loin de la parole à l'écrit...)

LE COSTUME TRADITIONNEL FEMININ LANDAIS

Par **Emeline BEZIAT** (Lous Cigalouns de Mourseuns)

Présentation : choix de présenter le costume de fête, coloré, par opposition au costume de travail / de la semaine, dont les couleurs sont peu salissantes et plus tristounettes.

Groupe le plus ancien des Landes. Création des costumes pour le carnaval de Nice du 14 juillet 1948.

Costume créé inspiré de photographies anciennes de MM. Ferdinand Bernède (photographe d'Arjuzanx spécialisé en cartes postales) et Felix Arnaudin (écrivain de Labouheyre), 1847.

Ni maquillage, ni bijoux, ni cigarettes.

Les couleurs :

Le rose = la bruyère

Le rouge = le soleil

Le bleu = la mer

Le vert = les pins

Le jaune = les ajoncs

Le châle de tête (en laine à l'origine, difficile à trouver donc désormais souvent en polyester) : servant à recouvrir un chignon. Il faut être 2 pour faire le chignon, la 1^{ère} personne forme les plis autour d'une pelote attachée avec des épingles à cheveux, l'autre personne tient la pointe du foulard la plus petite permettant à la première d'enrouler la pointe la plus grande autour du chignon. Le chignon est ensuite maintenu par de petites épingles à cheveux.



Le chemisier (coton) : rayé de blanc dont la couleur dominante rappelle celle de la jupe. Il est ajusté à la taille avec une petite basque disposée sur la jupe, et il est monté d'un petit col Mao.



Le fichu (laine) : bordé de franges, il est posé sur les épaules et attaché au tablier afin qu'il ne puisse pas bouger, notamment pendant les danses.

Le tablier (coton) : toujours noir, sobre et peu salissant. Il dispose de 2 petites poches et il est noué dans le dos.

La jupe (autrefois en laine) : colorée pour le dimanche, mais habituellement dans des teintes sombres pour la semaine (tenue de travail). On notera des petits plis à la taille ; elle tombe à la cheville.

Le jupon (coton) : il comporte, dans le bas, de la broderie anglaise surmontée d'un petit ruban noir formant 2 nœuds sur les côtés, visibles lorsque les danseuses lèvent les côtés de la jupe, c'est notamment le cas lors des défilés.

Le pichebiste ou pantti (coton) : souvent ancien, chiné lors de vide-greniers, composé de dentelle dans la partie basse.

Les bas blancs (ou collants).

Les sandales / espadrilles (avec lies) : des lies ou du ruban permettent de bien les maintenir à la cheville et de ne pas les perdre au cours d'une danse.

Les sabots (bois) : utilisés pour les défilés et pour une seule danse : la danse des sabots.

Le pandelan (laine) : toujours noir rayé de rouge, avec un petit lien rouge au niveau du col ; lors des défilés il est relevé sur l'épaule de la danseuse du même côté que le levé de la jupe.

LES ÉCHASSIERS LANDAIS

Les échassiers landais étaient principalement les bergers, seuls à être « tchanqués » (équipés d'échasses en Gascon) avec les facteurs et « coureurs » de nouvelles. Le berger, perché sur échasses, vêtu de peaux de moutons, filant ou tricotant tout en surveillant nonchalamment son troupeau éparpillé dans une lande dénudée, constitue l'image attachée à ce pays landais. Cette représentation, bucolique ou sauvage a fait de lui un nomade sans contrainte ou un rustre vivant en marge du monde des hommes. L'usage des échasses remonterait au XVIII^e siècle et prend fin au XIX^e siècle, avec la disparition du système agro-pastoral, dont elles sont le symbole. Les témoignages les plus anciens de l'usage des échasses dans les Landes de Gascogne datent du XVIII^e siècle. Le manque de documents historiques fiables ne permet pas de déterminer avec exactitude leur origine.

Le 1^{er} texte où il est question des échassiers landais ne date que du début du 18^{ème} siècle, de 1714 et après... On ne parle que d'eux (Lamoignon De Couson : Mémoire sur la généralité de Guyenne). Puis en 1726, G. MAMIER nous décrit « des vachers qui gardent les bestiaux, montés sur des échasses de 3 ou 4 pieds de haut... »

A la suite de la réception que firent les bergers à échasses à l'infante Marie-Thérèse, fille de Philippe V, qui allait épouser le dauphin, tous les personnages importants seront désormais reçus de la sorte ou accompagnés par des bergers en échasses. Ceux-ci, à l'étonnement des voyageurs, « allaient aussi vite que les chevaux au petit trot ... »

En 1785, le comte de GUIBERT, de l'Académie Française et ami de la reine Marie-Antoinette, décrit avec bonheur l'habitat landais, les échassiers et la vie quotidienne dans la région de DAX.

En 1786, l'abbé BAUREIN note : « Les habitants des Landes sont les seuls, dans ce diocèse, qui soient dans l'usage de marcher, montés sur des échasses. C'est un spectacle qui paraît assez singulier à ceux qui n'ont jamais vu des hommes ainsi perchés ... Sans le secours des échasses, il ne serait pas possible aux pasteurs de garder leurs troupeaux, ni les défendre contre les entreprises des loups ... »

A la fin du 18^{ème} siècle, nous sommes à l'époque du plein emploi des échasses. C'est la fin d'un mode de vie. Petit à petit, la forêt va gagner sur la lande, supprimant les pacages. Les moutons, moins nombreux, rendront le fumier rare, et l'agriculture, qui ne peut se faire qu'avec cet apport, sera en régression : cette économie agro-pastorale, qui était en équilibre, sera condamnée et, avec elle, l'utilisation des échasses qui n'auront plus leur utilité.

Nous retrouvons en 1808 les échassiers de Captieux et de Roquefort accompagner la voiture de Napoléon et crier : " Vive l'Empereur ". C'était la 1^{ère} fois que celui-ci voyait des " Tchancayres " et le spectacle de leur marche rapide l'avait fort amusé. Sous Napoléon III, les ingénieurs, Chambrelent en Gironde et Crouzet dans les Landes, incitèrent les communes à assainir et à planter en pins leurs vacants. La nouvelle forêt était en pleine prospérité en 1900. Elle avait fait disparaître les bergers qui n'avaient plus guère de moutons à garder.

En 1920, les derniers se reconvertirent en résiniers. Ils abandonnèrent leurs échasses. Jacques CALLOT (1592-1635), célèbre graveur qui accompagnait Richelieu pour prendre des croquis, a fait figurer, sur la gravure de la " prise de la Rochelle " en 1627, un petit berger à échasses, gardant moutons et chèvres, alors qu'autour de lui, tout est à feu et à sang.

Qui avait importé les échasses ?

D'où venaient-elles ? Des Flandres où elles étaient déjà utilisées au XII^{ème} siècle ?

Nul ne peut le dire avec certitude. Ainsi se termine, pour les Landes, l'histoire de nos échassiers.

(Extrait de l'ouvrage de Pierre TOULGOUAT, paru en 1974 : " Nouvelle contribution à l'étude des échassiers ".)



LA MATADORE

Par **Raylene MANIGA** (Canne à Sucre)

Les costumes traditionnels sont des vêtements représentatifs d'une région, ville ou Pays. Ils ont leurs propres spécificités et leurs propres couleurs. Ils jouent un rôle important, depuis le début de la colonisation.

Dans le cadre du commerce triangulaire, les navires de la compagnie des Indes transportaient des broderies, dentelles, soieries, cotonnades et madras. Au cours du 19^e siècle, de nombreuses femmes ont cherché à se différencier mais aussi à s'affirmer à travers leur style vestimentaire comme la Matadore.

Mais qui est la Matadore ?

Une femme de caractère qui rompt avec les contraintes morales et vestimentaires. Aux Antilles on employait le terme Matadore pour désigner les femmes qui se faisaient entretenir par les hommes fortunés, des femmes dites légères, des libertines, qui menaient une vie quelque peu scandaleuse. Ces femmes ne s'embarrassaient pas des sentiments amoureux. Ce qui primait avant tout était la richesse de leurs amants. La Matadore avait une place importante dans la société antillaise de l'époque. Elle était respectée, souvent invitée dans les grandes soirées de Saint-Pierre, ville qui est aussi réputée pour ses Matadores.

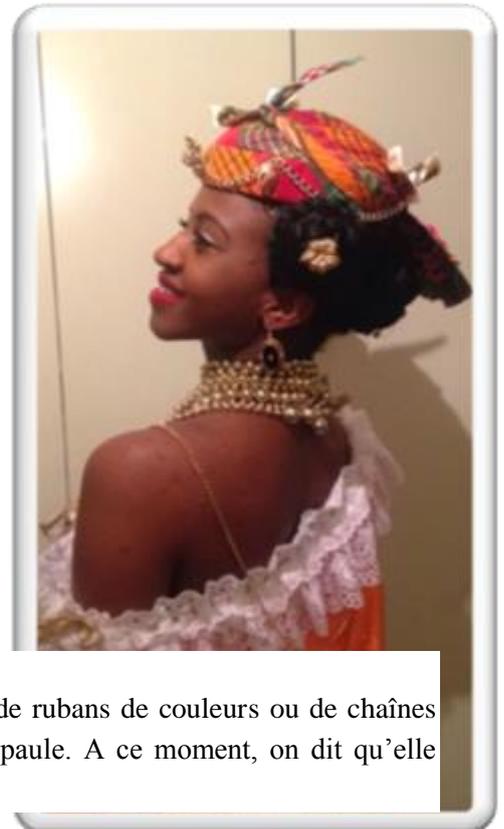
Ce style vestimentaire fait son apparition avec une loi interdisant aux esclaves de porter les mêmes vêtements que leurs maîtres blancs et de porter des chapeaux. Vers le 19^{ème} siècle, les femmes affranchies ont dû faire preuve d'ingéniosité pour se créer leurs vêtements avec les plus belles étoffes qu'elles avaient à disposition. Dès lors, la tenue vestimentaire de la femme de couleur libre aux Antilles est devenue le seul moyen pour elle de se mettre en valeur et d'afficher sa réussite sociale.

Ce qui la caractérisait à travers sa tenue vestimentaire était sa coiffe qui, dans le costume créole, était l'une des pièces les plus importantes car elle représentait le statut social et les circonstances de la vie. Avec les lois interdisant aux affranchies de porter des chapeaux, les femmes ont dû faire preuve d'ingéniosité en créant des coiffes originales avec le tissu madras. Au dessus de chaque coiffe était positionnée une pointe qui avait une signification bien particulière, selon la façon dont la femme la portait. Effectivement cela permettait aux hommes de comprendre la situation et le statut de la femme, en regardant le nombre de pointes sur les coiffes.

En ce qui concerne la matadore, il en existe deux : *la tête de la Matadore du Sud* est justement cette coiffe dressée en éventail, tant devant que derrière, tandis que la coiffe de la *Matadore de Saint-Pierre* est un triangle devant et une petite queue derrière.

Les matadores portaient une tenue assez provocante pour l'époque.

La chemise était faite dans un tissu fin, brodé et ajouré, garnie de rubans de couleurs ou de chaînes d'or, qu'elle laissait retomber découvrant malicieusement une épaule. A ce moment, on dit qu'elle porte la chemise en titane.





Elle revêtait ensuite plusieurs superpositions de jupons très travaillés de petits plis et de broderies ; par dessus ces jupons, elle glissait sa grande jupe. Celle-ci était cousue dans une étoffe fleurie ou de la soierie brochée avec une traîne. C'est plus tard qu'apparût le madras. Les jupes pouvaient mesurer jusqu'à 6m de large et étaient souvent faites de plusieurs panneaux, jusqu'à 11, imprimés différents, chatoyants, aux motifs tissés de fils d'or. On peut observer un très large ourlet au revers de la jupe. Ce type de finition est toujours utilisé pour la confection des vêtements traditionnels des Antilles

Ensuite, la Matadore remontait fièrement sa jupe à la façon des saris pour montrer ses jupons. Elle posait sur ses épaules le foulard en soie ou en madras attaché avec des épingles d'or ou des broches.

Elle était chaussée de chaussures en chevreau, de bottines à talon et de bas en fil d'Ecosse de couleur chair repliés sur les chaussures.

Elle se paraît de nombreux bijoux en or et en joaillerie. Les plus connus : la pierre noire, le collier chou, le collier grains d'or, le forçat, le nid de guêpe, les tétés négresse, les pommes cannelle, le gros sirop...



DANS LE PAYS D'ARLES, le 1^{ER} MAI EST UNE FETE TRES IMPORTANTE.

La première manifestation festive a lieu, chaque année, le *1er mai* avec la *Fête des Gardians à Arles*. C'est la date anniversaire de la fondation de l'antique confrérie des gardians de Saint-Georges en 1512.

Lors de cette journée les gardians, revêtus de leurs plus beaux atours, défilent en ville à cheval jusqu'à l'Église de la Major, siège de leur confrérie dédiée à Saint-Georges. Les gardians et leurs chevaux sont bénis au cours d'une messe en provençal. Dans le courant de l'après-midi, ils font découvrir leur métier et leur talent de cavaliers lors des jeux organisés aux arènes.

Traditionnellement, cavaliers et montures défilent en ville, rejoignent la place du Forum où ils saluent la statue de Frédéric Mistral puis rejoignent l'église de la Major. Ils se dirigent ensuite vers la place de la République.

Lors de cette manifestation, les arlésiennes ne sont pas en reste et défilent en croupe avec les gardians sur leurs chevaux. C'est ainsi que la 1^{ère} Demoiselle d'Honneur de la Payse de France, Nell Mouyon Conesa a pu y participer et ce, malgré un temps plus que pluvieux. C'est la raison pour laquelle elle a dû retirer son écharpe.

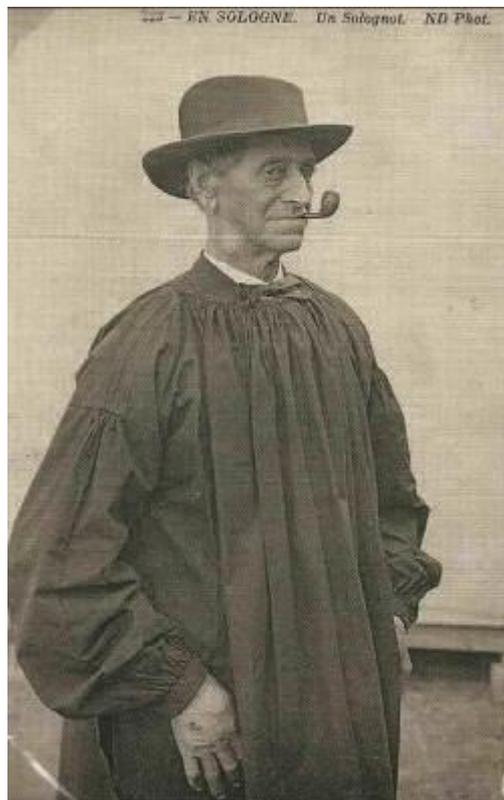
L'expression "*Arlésienne*" vient du conte éponyme d'Alphonse Daudet écrit en 1866 et mis en musique par Bizet. L'histoire repose sur une héroïne, l'*Arlésienne*, qui est attendue par son fiancé, mais qui n'apparaît jamais sur scène. Par extension, la locution a fini par désigner toute chose ou action attendue mais qui n'arrive jamais.

Martine di Bona



COSTUMES DE SOLOGNE

Si certains de nos costumes jouissent d'une aura particulière auprès du grand public (sans doute due au nombre important de groupes folkloriques sillonnant les estrades durant les vacances estivales), d'autres restent bien confidentiels. Dommage, car ils expriment, eux aussi, une âme régionale. Voici un exemple de ces costumes, peu connus : la Sologne.



Cette photo, datant de 1945, montre une jeune fille en costume traditionnel tel qu'on pouvait encore en trouver à cette époque... dans les armoires des anciens.

LECTURES D'ETE

La collection « **Images d'antan** », de chez HC Editions, nous propose une multitude d'ouvrages consacrés aux régions d'autrefois. Tout y est, ou presque : des villes (Besançon, Dijon, Bordeaux,...), des départements (Savoie, Tarn, Lozère,...), des régions (le bassin d'Arcachon, la Provence,...), des activités (le textile dans le Nord, les jeux de boules,...) Tous ces ouvrages ont pour bases les nombreuses cartes postales du début du XXème siècle.

Au total, plus de 120 titres nous sont proposés : de quoi (se) faire plaisir.

<http://www.hc-editions.com/collection/images-dantan/>

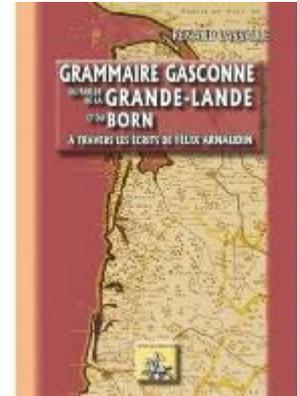
Renaud LASSALLE : Grammaire gasconne. Du parler de la Grande-Lande et du Born à travers les récits de Félix Arnaudin.

Editions des Régionalismes. 2017 ; 150 pages Numéro ISBN : 9782824008417

« Celui qui lit les œuvres de Félix Arnaudin en gascon ne sera pas étonné, la langue qu'il emploie est codifiée, déterminée, logique mais libre comme le sont les parlers « naturels », ceux qui ont émergé au travers des âges pour devenir des outils de communication précis.

Et même s'il est malaisé de canaliser un ruisseau tortueux, c'est-à-dire de faire rentrer dans des cases grammaticales un idiome non-normalisé, donc comme le ruisseau, tortueux, je m'y suis efforcé afin de prolonger le travail d'Arnaudin et de considérer son œuvre, non pas comme une fin, mais comme un pont vers l'avenir.

C'est donc dans les écrits du Pèc de le Bouheyre que j'ai puisé toutes les rubriques et tous les exemples de cette grammaire, les relayant avec mes connaissances (et surtout celles des autres) glanées sur le terrain. J'ai ainsi tout simplement relevé tout ce qui me paraissait original et propre à notre dialecte landais et, petit à petit, bâti cet ouvrage de façon empirique. Ce travail pourra donc se révéler très utile à celui ou celle qui veut parler ou étudier une langue authentique et enracinée loin de l'occitan de laboratoire, mais aussi au curieux, au passionné de la Langue d'Oc qui retrouvera, à n'en pas douter, des particularités de son dialecte dans le nôtre. Le continuum ! »



(Lo qui legís les òbras deu Félix Arnaudin en gascon ne serà pas briga estonat, le lenga emplegada qu'es codificada, destermiada, logica mes tabé libra atau com ne son los parlars « naturaus », los qu'espeliren capvath los èrts deu tèmps entà vir maneitas de comunicacion precisas.

E encoèra qu'estossi de mau canalisar l'arriu tòrt, valent a diser de har acabar un idiòme non-normalizat, donc tòrt, en casas gramaticaus, que m'i sui hèit entà perlongar lo tribalh de l'Arnaudin e entà considerar le soa òbra, non pas com ua fin, mes com un pont de cap a l'avir.

Atau, qu'es en los escriuts deu « Pèc de le Bohèira » qu'èi putzat totas les rubricas e tots los exemples de 'questa gramatica, e at coblar dab lo mon saber (e mè que mè lo deus auts) segat suu cròt. Tot simplament, qu'èi picat tot çò d'originau e de pròpi au nòste dialècte landés e chic a chic, bastit aquest obratge de faïçon empirica. Aqueth tribalh que puirà donc estar hòrt utile en lo o le dont vòu parlar o estudiar ua lenga autentica e enradigada lunh de l'occitan de laboratòri, mes tabé au curiós, a l'ahucat de le Lengua d'Òc qui arretroberà, ma hida, particularitats deu dialècte son hens lo nòste. Lo continuum !)

Gabriel BALLOUX (avec la participation de Daniel Séré) : Les mots de la nature dans les parlers gascons du val de Garonne

Editions des Régionalismes. 2017 ; 138 pages Numéro ISBN : 9782824007977

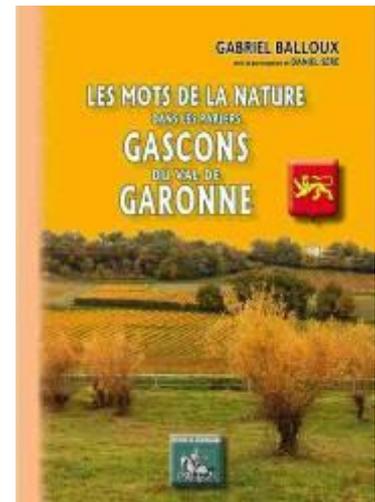
Les mots gascons – ou gasco-guyennais – émaillent encore le parler du val de Garonne et des coteaux voisins, notamment quand il s'agit de nommer les éléments du paysage naturel et agricole.

Mais c'est dans les noms de lieux que la présence du gascon est encore plus forte ; qui chez nous ne connaît pas Lapujade, Nogaret, Coutures ou Omet ?

En voici un lexique réalisé en deux parties : l'une divisée en grands thèmes (le ciel, le relief, l'eau, les plantes, les animaux, etc.), l'autre alphabétique. C'est à une mémoire retrouvée de la vallée de la Garonne que cette étude nous invite !

Les auteurs :

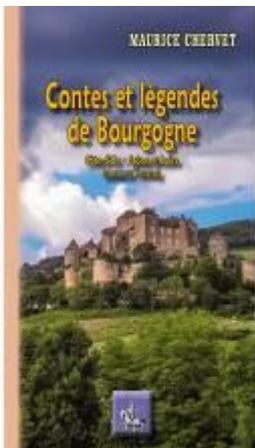
Gabriel Balloux est à la fois ingénieur écologue (spécialisé en botanique et en géographie) et amateur éclairé de la langue gasconne (et de la langue d'oc en général), même s'il n'est ni chercheur ni linguiste. Il rédige des chroniques dans le Jornalet et a créé la revue Lo Sarmonèir en 2011. Dans le présent ouvrage, il concilie ses deux domaines de prédilection ainsi que son attachement à la vallée de la Garonne (Benauges et Graves) dont il est originaire comme un quart de ses ancêtres ! Il a déjà publié un « Petit lexique gascon de l'Entre-deux-Mers ». Daniel Séré, ancien Marmandais, est resté attaché depuis son plus jeune âge à l'idiome gascon nord-garonnais de sa grand-mère maternelle appelé couramment « patois » en ce temps-là. Il fut « escolan » du Collège d'Occitanie dans les années 1960. Et a décidé de rassembler ses souvenirs linguistiques dans un but strictement récréatif.



Maurice CHERVET : Contes et légendes de Bourgogne (contes du Tastevin)

Editions des Régionalismes. 2017 ; 270 pages Numéro ISBN : 9782824008042

« Ce n'est pas un goût particulier pour le folklore ni un penchant spécial pour les recherches que cette science comporte qui m'ont ouvert la voie dans laquelle je me suis engagé, mais le milieu dans lequel je suis né, un milieu de gens de la terre.



J'ai passé une partie de mon enfance dans le folklore parce que j'avais une grand-mère dont les récits du peuple, avec leur merveilleux particulier, étaient la seule culture. J'ai vécu, grâce à elle, dans la familiarité du bon saint Claude, du grand saint Martin, de saint Georges qui a le tort de faire geler, mais qui est si beau et si brave, du petit berger de Saint-Romain, de Gargantua qui nous a rendu le service de creuser le lit de la Saône et qui a éteint l'incendie de Dijon de façon si ingénieuse que Gulliver l'a imité ; sans oublier les fées (les fayettes), ni les wivres, ces grands serpents ailés, ni le bon chien tué par son maître qui croyait qu'il avait tué son enfant alors qu'il l'avait sauvé, et tant de récits qui furent ma culture, à moi aussi, quand j'étais un petit garçon... »

« L'adolescent a pu en acquérir une autre ; le travail a pu lui ouvrir les yeux sur des beautés plus vastes ; les diplômes sont venus, et l'homme enseigne aujourd'hui le savoir qu'il a pu acquérir, mais il y a une voix qu'il entendra toujours : celle d'une vieille femme qui répétait les histoires des aïeux de sa famille... » (extrait de la préface, éd. originale, 1955).

Maurice Chervet, enseignant en Saône-et-Loire, publia ce recueil de contes en 1955 sous le titre « Contes du Tastevin », précisant que les récits du présent livre sont racontés par un paysan bourguignon qui parle comme ses arrière-grands-parents.

DANS LES BACS

Pour les vacances, Dastum (mémoire de la musique bretonne traditionnelle), nous gratifie de deux livraisons.

Léonie BRUNEL, chanteuse du pays de Ploërmel.



Huitième volume de la collection « Grands interprètes de Bretagne ».

Par la qualité de son répertoire, de son interprétation, la richesse de son style et de son timbre, mais aussi par la disponibilité dont elle fait preuve depuis plus de 20 ans pour transmettre aux nouvelles générations, Léonie est devenue une figure incontournable du chant traditionnel de Haute-Bretagne.

Le CD-livret a été présenté en avant-première à l'occasion d'un cabaret/assemblée de chant «Autour de Léonie » le dimanche 29 avril à Bovel dans le cadre de la Fête du chant traditionnel. Sa sortie sera fêtée le dimanche 17 juin à Augan. 29 titres, enregistrés entre 1984 et 2013, pour une durée totale de 1 h 08 mn !

Produit par Dastum et l'Épille, ce CD (CD DAS 167 – DB 5X2) est disponible à la Coop Breizh ou à la boutique DASTUM (voir ci-dessous).
Référence : 4016235. Prix : 15,00 €

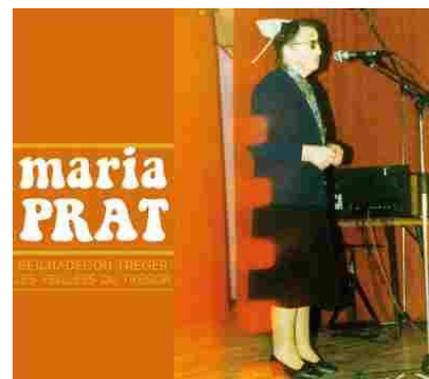
Maria Prat, Beilhadegoù Treger/Les Veillées du Trégor

Ce CD rend hommage à l'écrivaine et poétesse Maria Prat de Lannion (1906-2006), auteure prolifique de pièces de théâtre, monologues, poèmes, sketches et chansons en breton.

C'est avec ce répertoire que le Strollad Beilhadegoù Treger, troupe d'acteurs amateurs créée en 1959, anima quelques 350 soirées dans tout le Trégor en 30 ans, contribuant à la survivance d'une langue bretonne truculente et inventive.

L'album propose un florilège de 23 titres interprétés par Maria ou ses fidèles complices : Tinaïg Perches, Jean Derrien, Roger Laouénan. Cet album, produit par Dastum Bro-Dreger, est sorti le 24 mars dernier à l'occasion des manifestations organisées à Lannion à sa mémoire, dont l'inauguration de la place Maria Prat, au bas de Brelevenez.

DBD 292 -14,00 € sur <http://boutique.dastum.bzh> .



Danses de toutes les Bretagnes – volume 9 : Trégor et Calanhel

Ce neuvième album est consacré au Trégor et au pays de Calanhel et permet de valoriser plus de vingt variantes des danses majeures du Trégor (Dérobées, Suite Treger...) et du pays de Calanhel (suite gavotte). 11 Danses - 20 variantes.

En complément des danses, une boîte à outils permet de se familiariser avec les différents pas, d'écouter des entretiens avec les personnes ressources permettant de découvrir les différentes facettes du patrimoine du Trégor. DVD 90 minutes :

Trégor : suite Treger, dérobée des pots fleuris ; dérobée dans sa version la plus ancienne, dérobée de Guingamp (détail des figures) ; jabadao de Locquénolé

Calanhel : suite du pays de Calanhel ; détail de sept variantes de pas.

CD 50 minutes :

Suite Treger, dérobée des pots fleuris ; dérobée dans sa version la plus ancienne, dérobée de Guingamp ; jabadao de Locquénolé ; suite de Calanhel.

Produit par Kendalc'h. Réf. Coop Breizh : 4016236. Prix : 19,00 €